



Communauté de Communes des Quatre Rivières

Communauté de Communes Des Quatre Rivières

PERMANENCE D'INFORMATION POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT

Des aides pour qui ?

Pour les propriétaires occupants : Subventions jusqu'à 100% sous conditions de ressources (merci de vous munir de votre dernier avis d'imposition)

- Mobilisation des subventions ANAH, Action Logement, Communauté de Communes, Conseil Départemental, Caisses de Retraites et Ma Prime Rénov
- Mobilisation des Certificats d'Economie d'Energie (sans conditions de ressources)

Pour les propriétaires bailleurs : Subventions jusqu'à 55 % selon les travaux subventionnables

Des aides pour quoi ?

Restauration de logements dégradés, économies d'énergies, maintien à domicile, amélioration du confort, remise sur le marché de logements vacants.

PREMIER MERCREDI DE CHAQUE MOIS

Communauté de Communes des Quatre Rivières à
DAMPIERRE SUR SALON = 9h30 à 10h30

Mairie de CHAMPLITTE = 11h à 12h

Lors d'un entretien personnalisé, un conseiller vous informera gratuitement et sans engagement. Il vous présentera les subventions auxquelles vous pouvez éventuellement prétendre pour réaliser des travaux.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Si vous ne pouvez pas vous rendre à cette permanence, n'hésitez pas à contacter un Conseiller Habitat au 03.84.75.38.56

ou à SOLIHA Haute-Saône

2 Place du Moulin des Prés – 70000 VESOUL